

Participants : Françoise Kowalczyk – Marie Artaud – Marie-Agnès Tabard
Roland Mégie – Jean-Marc Alibert – Jean-Michel Valade – Gilles Denecker –
Xavier Hochart – Didier Robert – Sébastien Birou – Gaby Bourrigault – Francis Mons

Prochaine Réunion le :
Mardi 10-01-2017

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion , ouverte à tous, s'est tenue en présence de Président(e)s et Conseillers de Quartiers, de membres de l'Association, autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation Quartiers / BVC pour élaborer les « Itinéraires Cyclistes » et faciliter l'usage du vélo dans Brive. - Vélo-Lampions du 16 décembre 2016. - Questions Diverses. 		
	<p>Accueil des participants :</p> <p>Xavier Hochart a remercié les Président(e)s et Conseillers de Quartier présents ainsi que ceux qui, empêchés pour cette réunion, ont fait part de leur intérêt pour la démarche.</p> <p><i>Didier Robert rappelle les objectifs de cette rencontre (termes du courrier adressé à tous les président(e)s en Annexe 1).</i></p>	<p>Xavier Hochart Didier Robert</p>	
	<p>Organisation Quartiers / BVC pour élaborer les « Itinéraires Cyclistes » et faciliter l'usage du vélo dans Brive.</p> <p>Un tour de table a permis à chacun d'exposer les particularités de son Quartier et d'évoquer ou d'interroger les membres de BVC sur les problèmes posés par les circulations cyclistes.</p> <p><i>Détail des 16 Quartiers Brivistes en Annexe 2.</i></p>		
	<p>Quartier Q14 : Gaubre</p> <p>Quartier entre la plaine des Jeux et le Lycée Cabanis. Itinéraire vers le Centre Ville.</p>	<p>Pierre Brisseau</p>	
	<p>Quartier Q9 : Saint Antoine</p> <p>Quartier très accidenté. Les cyclistes ne sont pas rassurés car ils sont toujours dans la circulation. Deux axes intéressants à sécuriser dans un premier temps : Saint Antoine - Centre-ville par l'avenue Édouard Herriot. Bas de la route de Meyssac - Caserne Brune - Centre-ville par Avenue Alsace-Lorraine.</p>	<p>Françoise Kowalczyk Jean- Michel Valade</p>	

	<p>Quartier Q16 : Les Rosiers</p> <p>Quartier très impliqué dans la Voie Verte (de la passerelle du Prieur au pont de la Bouvie). Une attention particulière est à porter sur la passerelle du Prieur qui n'est pas bien adaptée à la circulation cycliste. La bande cyclable de l'avenue Ribot est perfectible.</p>	<p>Roland Mégie</p>	
	<p>Quartier Q3 : Asso Q3</p> <p>Interrogation sur la non continuité des pistes ou bandes cyclables. Le Quartier Q3 avec son nombre d'établissements scolaires important et ses zones résidentielles se prête bien pour étudier la mise en place de "Zones 30".</p>	<p>Jean-Marc Alibert</p>	
	<p>Quartier Q1 : Cœur de Brive</p> <p>Le Centre-ville, en zone de rencontre sur une grande partie, s'intéresse au franchissement du boulevard périphérique pour rejoindre les centres d'intérêts que l'on peut trouver au Sud, Est, Nord et Ouest.</p>	<p>Didier Robert</p>	
	<p>L'absence de panneaux directionnels pour circulation des cyclistes a été largement soulignée.</p>		
	<p>Mise en oeuvre de la démarche</p> <p>Pour mettre en pratique cette action, il est nécessaire que les Quartiers, dans un délai compris entre le 30 janvier 2017 et le 15 février 2017 :</p> <p>1 - Fassent un recensement des Centres d'Intérêt de leur périmètre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Culturels Commerciaux Administratifs Sportifs <p>2 - Proposent à BVC, des itinéraires succints pour les relier entre eux et/ou au Centre Ville, et/ou à la Voie Verte.</p> <p><i>Nota : Pour les Quartiers n'ayant pas la possibilité de déterminer des itinéraires, merci de faire passer à BVC une liste de leurs Centres d'Intérêt pour le 15 janvier 2017.</i></p>	<p>16 Quartiers</p>	<p>S05</p>
	<p>Au retour de ces éléments, BVC étudiera :</p> <p>1 - Des tracés correspondants aux itinéraires proposés par les Quartiers (Bandes ou Pistes Cyclables). 2 - L'amélioration de la partie pratique et de la sécurité sur les aménagements existants. et fournira des documents (ex : en Annexe 3) à ceux de ses membres en relation avec les Élus et les Services Techniques de la Municipalité afin qu'ils puissent les soumettre lors de leur réunion de fin du premier trimestre 2017.</p> <p><i>En dehors de ces itinéraires, la mise en place de zones limitées à 30 Km/h et donc à Double Sens Cyclable pour les rues à sens unique est à envisager dans toutes les rues où la vitesse de 50 Km/h n'est pas possible ou n'est pas pertinente.</i></p>	<p>BVC</p>	<p>S12</p>

	<p>Les Présidentes, Présidents et Conseillers de Quartier ont pris congés avant les points de l'ordre du jour très spécifiques à BVC.</p> <p>Les échanges ont été très fructueux et cette collaboration Quartiers / BVC a été jugée à l'unanimité comme très bénéfique pour l'avancement de la Page Urbaine sur le sujet cycliste.</p> <p><i>BVC apprécie l'éclairage sur les besoins des habitants fourni par les représentants des Quartiers.</i></p> <p><i>Les Quartiers sont en demande de l'appui de BVC pour son expertise en matière de déplacements cyclistes.</i></p> <p><i>Francis Mons, pour une mise en application des bonnes pratiques cyclistes en ville, propose d'accompagner les membres volontaires des quartiers, avec d'autres membres de BVC disponibles.</i></p>	Francis Mons	
	<p>Vélo-Lampions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous à 17h30 - Départ à 18h00 - Parvis de la Collégiale Saint Martin. - Venir avec son éclairage (quelques guirlandes seront distribuées aux participants). - Des affiches sont encore à placer dans les commerces ou Associations, et des flyers à distribuer. <p>L'ensemble de ces éléments a été remis en séance.</p>		
	<p>À l'occasion de Vélo-Lampion, mener une action pédagogique auprès des participants et des passants pour expliquer les "Bonnes Pratiques" dans les Zones de Rencontre, Zones 30 Km/h, Aire Piétonne, Voie Verte.</p> <p>200 flyers « Zone de Rencontre » ont été imprimés dans ce but.</p> <p><i>Rappeler à la ville de mettre sur leur site les éléments pédagogiques de ces points du Code de la Route + publication Brive'Mag.</i></p>		
	<p>Questions diverses</p> <p>Fiches flyers pédagogiques – Rappel Code de la Route : Les fiches réalisées par Didier, Zones de Rencontre, Zones 30 Km/h, Aire Piétonne, Voie Verte, à mettre sur le site BVC.</p> <p>Maison du vélo : Voir avec M. Jarry de l'Agglo qui doit avoir le dossier.</p>	Sophie Xavier	S49 S52
	<p>Groupe 4 :</p> <p>Réunion avec la Mairie le 21/12/2016. Préparation de l'ordre du jour prévue.</p>	Gilles	S50
	<p>Prochaines Réunions :</p> <p>Réunion Mensuelle : mardi 10 janvier 2017. Assemblée Générale : mardi 10 février 2017. Retenir la salle auprès de la Mairie (M. Maumet).</p>	Didier	S49
	<p>Point Financier :</p> <p>Il est confirmé qu'aucune demande de subvention ne sera effectuée pour 2017. Une subvention exceptionnelle vient d'être reçue.</p>	Xavier Marie	S51
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de fermeture de la deuxième porte. - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h20. - Clés rendues à l'Accueil de la Maison des Sports le 07/12/2016 à 9h30. 	Didier	S49

Annexe 1



association loi 1901
agrément n°478 du 12 juin 1996

12 avenue Louis Pons
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 74 28 71 // 06 28 32 29 95
brive.villecyclable@laposte.net
www.brivevillecyclable.org
www.facebook.com/brive.cyclable

Mesdames les Présidentes de Quartier
Messieurs les Présidents de Quartier

Objet : Page Urbaine Briviste – Place du vélo à Brive

Brive-la-Gaillarde, jeudi 10 novembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en application de la Page Urbaine, notre Association BriveVilleCyclable, lors de nos réunions d'échange avec la Municipalité, a été sollicitée pour proposer, en collaboration avec les Services Techniques de la Ville, des itinéraires de Bandes ou Pistes Cyclables afin d'offrir aux habitants ou touristes souhaitant se déplacer à vélo dans notre ville, un réseau de circulation cycliste pratique et sécurisé.

Notre Association a besoin de votre éclairage et de votre coopération, basés sur la connaissance des besoins et des impératifs de votre Quartier, pour pouvoir mener à bien une telle mission qui engage notre cité pour les prochaines décennies.

C'est donc dans cet esprit que nous faisons appel à vous.

Nous vous soumettons une idée qui est la désignation d'un correspondant par Quartier

Ce correspondant, se faisant le porte-parole de votre Conseil, pourrait définir, avec nous, les itinéraires cyclistes nécessaires à votre Quartier.

En étroite collaboration avec ces correspondants, notre Association concrétiserait sur des Fiches proposées ensuite aux Services Techniques de la Ville, ces itinéraires reflétant vraiment les besoins de déplacements cycliste des Brivistes.

Compte tenu du fait qu'il est nécessaire que la définition de ces parcours soit relativement avancée dans le 1^{er} trimestre 2017, nous pouvons proposer à vos correspondants, une réunion le

6 décembre 2016 à 20h00

Maison des Sports
Avenue André Jalinat

Cette réunion ayant pour but d'échanger sur la méthode, le calendrier et les supports utilisés.

Merci de bien vouloir confirmer la présence de votre Conseiller à cette réunion avant le 30/11/2016, par mail.

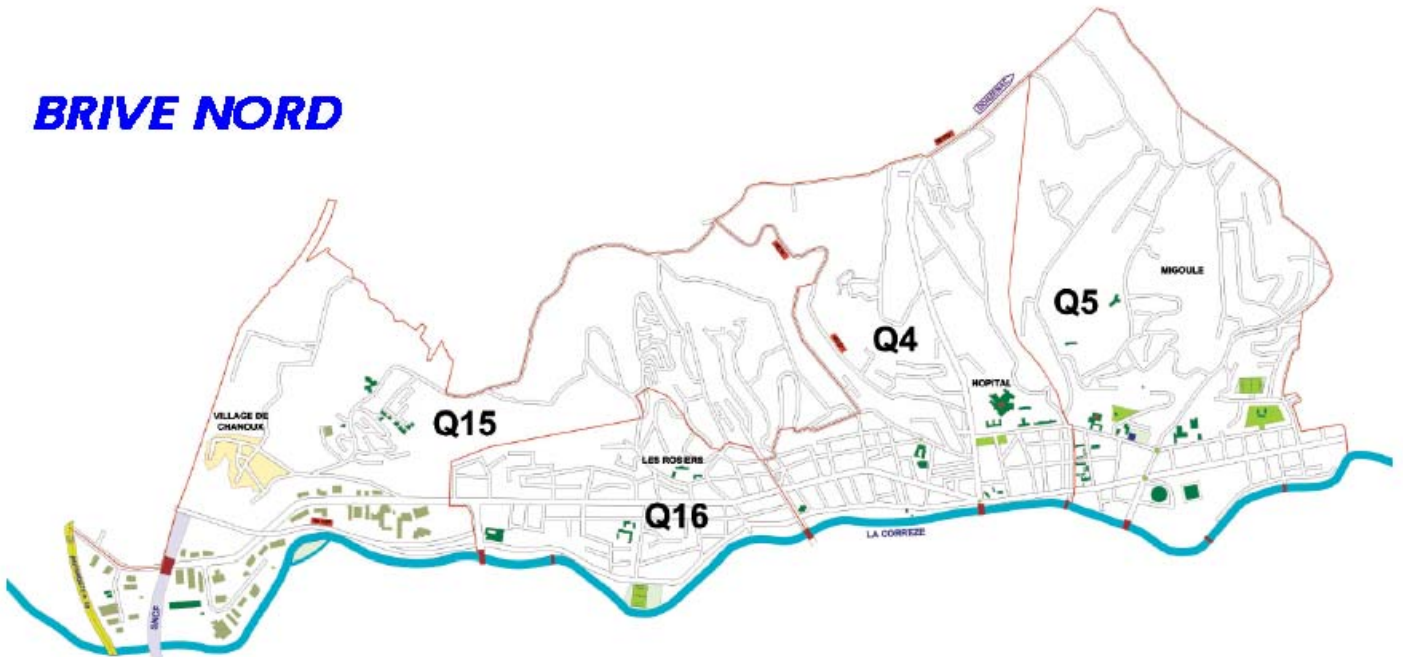
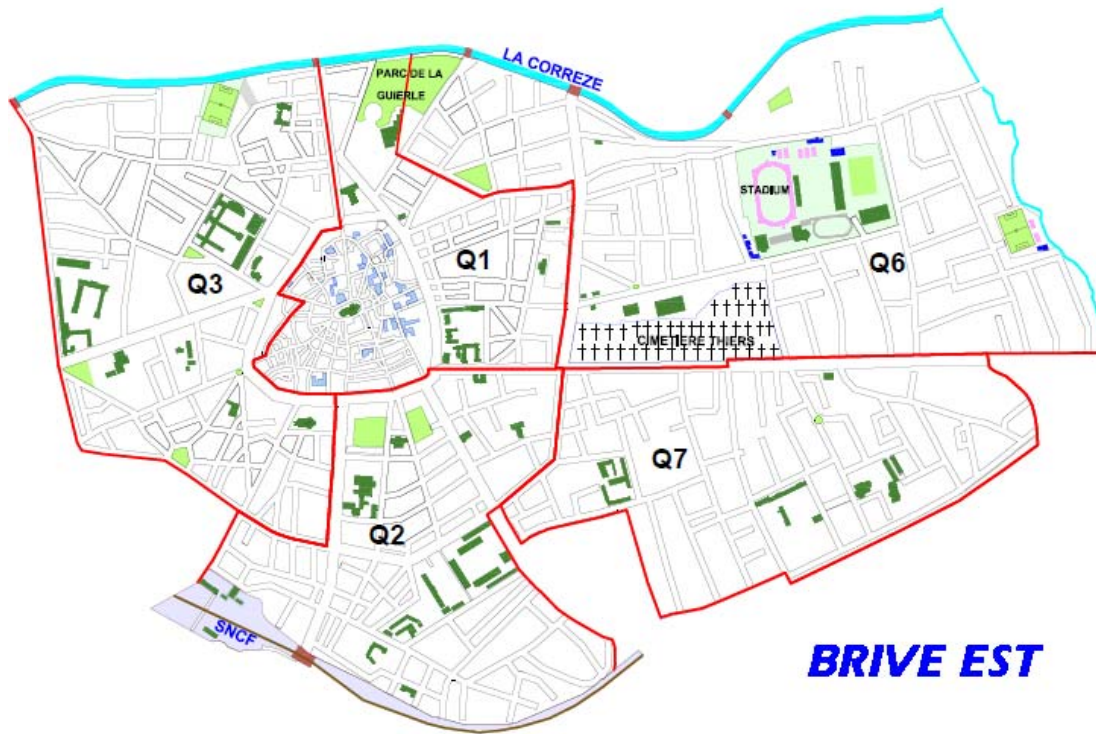
En souhaitant que cette proposition concernant le développement des « Mobilités actives » dans notre ville retienne toute votre attention, recevez, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, nos plus cordiales salutations.

Xavier Hochart
Président de BriveVilleCyclable

association adhérente à



Annexe 2






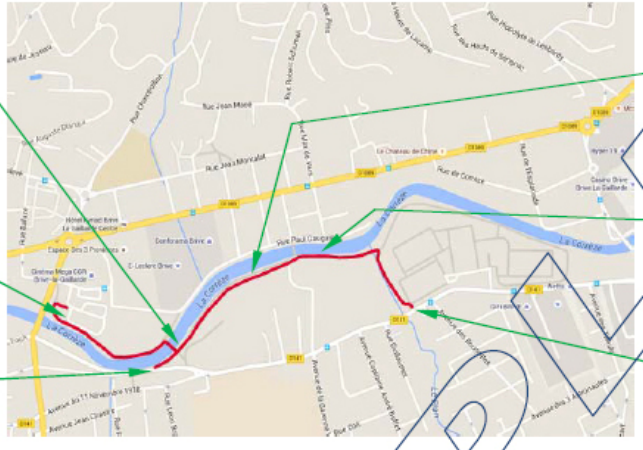
Annexe 3




	ITINÉRAIRE	12 avenue Louis Pons 19100 Brive-la-Gaillarde 05 55 74 28 71 // 06 28 32 29 95 brive.villecyclable@laposte.net www.brivevillecyclable.org www.facebook.com/brive.cyclable
	VOIE-VERTE EST	

Type d'installation : Portion Cyclable – Voie Verte	Longueur : 2 Km
--	------------------------


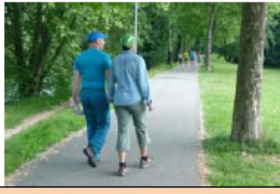
SITUATION



QUALITATIF

REMARQUE	PROPOSITION
<p>Le problème est le partage convivial de la voie entre les piétons (avec ou sans chien – Tenus en laisse ou non), les joggers et les « véhicules non motorisés » ? Les cyclistes, rollers* ou les adeptes de la trottinette plus rapides, qui doivent croiser ou doubler sont mis en difficulté, surtout aux endroits où la piste fait un dénivelé de 3 mètres.</p> <p>* : Rollers et trottinettes sont en fait considérés comme des piétons</p>	  <p style="background-color: #f0f0f0; padding: 5px; margin-top: 10px;">Matérialisation de l'axe de la voie incitant chacun des piétons, joggers, rollers ou cyclistes à partager avec courtoisie la deuxième moitié de la route avec tous les autres promeneurs</p>

REMARQUE	PROPOSITION
<p>L'entrée ou la sortie côté de la piste de l'avenue des Bouriottes se fait par un portillon en pente raide qui se referme sur les cyclistes.</p>	  <p style="background-color: #f0f0f0; padding: 5px; margin-top: 10px;">Ouvrir le grand portail, quitte à le protéger des véhicules automobiles par les blocs de béton qui traînent depuis 5 ans. L'accès devient en pente douce et sécurisé.</p>



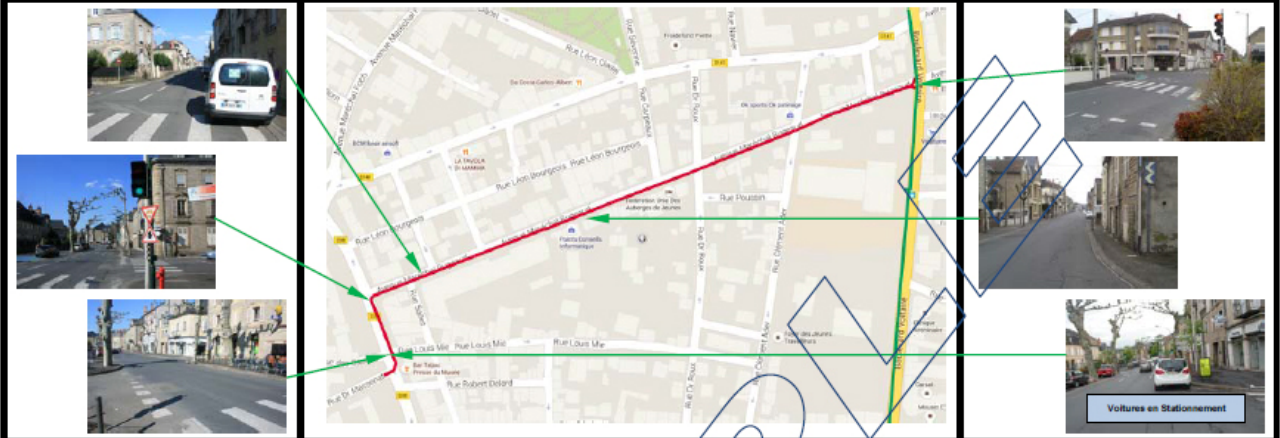
TRAJET
Centre-Ville
Rue Dr Masséna
Piscine

12 avenue Louis Pons
 19100 Brive-la-Gaillarde
 05 55 74 28 71 // 06 28 32 29 95
brive.villecyclable@laposte.net
www.brivevillecyclable.org
www.facebook.com/brive.cyclable

Type d'installation : Bande Cyclable

Longueur : 1.4 Km

SITUATION ACTUELLE

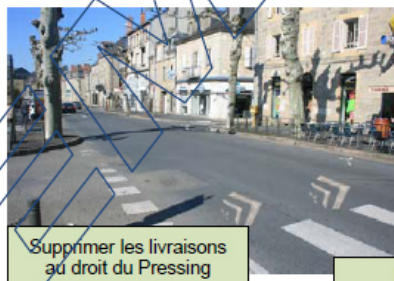


PROPOSITION DE TRAJET

TRONÇON

PROPOSITION

Feux rue du Docteur Masséna
 Feux Bd du Salan / Ave Mal Bugeaud



TRONÇON

PROPOSITION

Feux Bd du Salan
 Feux Ave Mal Bugeaud / Bd Voltaire



2 solutions
 Rejoindre la Piste
 Aménager le carrefour